

organisa en même temps une confrérie ayant pour but de proposer comme modèles à imiter, JÉSUS à la jeunesse, Marie aux mères de famille et Joseph aux chefs des foyers chrétiens. Ici, nous ne saurions mieux faire que de laisser la parole à S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec :

“ La dévotion à la Sainte Famille a toujours été au Canada une dévotion nationale; elle a protégé le berceau de notre colonie, comme aujourd'hui elle veille sur son exubérante jeunesse pour la garder dans les droits sentiers. Nos vaillants missionnaires avaient jugé, suivant les paroles de saint Paul, que si la racine est sainte, les branches le seront aussi — *si radix sancta, et rami* — et que pour faire de cette colonie naissante un peuple saint, il fallait s'appliquer à en sanctifier les premiers habitants qui en étaient les souches.

Le premier jour de mai 1637, disent les Relations des Jésuites, M. le Gouverneur fit dresser, devant l'église, un grand arbre enrichi d'une triple couronne, au bas de laquelle il y avait trois grands cercles l'un sur l'autre, enrichis de festons, qui portaient ces trois beaux noms écrits comme dans un écusson : JÉSUS, Marie, Joseph. Cet arbre fut salué d'une escouade d'arquebusiers qui le vinrent entourer.

En arrivant au pays, en 1659, Mgr de Laval y avait trouvé en honneur le culte de la Sainte Famille de JÉSUS, Marie, Joseph. Cette dévotion avait été implantée au Canada par les Jésuites. On croit que c'est le Père Pijard qui établit la première confrérie de la Sainte Famille, en 1650, à Villemarie, dans l'Isle de Montréal. Mais le véritable fondateur et promoteur de cette dévotion fut un autre Jésuite, le Père Chaumonot, que Mgr de Laval fit descendre de Montréal, pour le mettre, lui et Madame d'Aillebois, à la tête de la confrérie qu'il s'agissait d'établir régulièrement à Québec. Ce fut pendant qu'on faisait ici l'essai de cette association, que Mgr de Laval dédia à la Sainte Famille de JÉSUS, Marie, Joseph, le Séminaire de Québec, “son chef-d'œuvre et son ouvrage favori,” comme dit M. de Latour.

Après avoir vu par lui-même les heureux faits que produisait cette dévotion, et pour lui donner un nouvel accroissement, le pieux évêque publia, le 14 mars 1664, un mandement qui approuvait et recommandait l'établissement de la Sainte Famille à Québec et dans tous les lieux relevant de sa juridiction. Ce fut donc à Québec que se fit la première érection canonique; la confrérie ne fut érigée en forme à Montréal que trois ou quatre ans après. Dans les règles que le premier évêque de Québec rédigea lui-même, il ne propose aux associés que les devoirs de la vie chrétienne ordinaire. Seulement, pour les engager à les accomplir avec fidélité, il leur propose l'exemple de la Sainte Famille. Le prélat fit imprimer un petit écrit, qui marquait aux personnes de cette confrérie les vertus qu'elles devaient s'efforcer d'acquérir, les maximes du monde qu'elles devaient répudier. Il y joignit, sous le nom de *Catéchisme de la Sainte Famille*, une instruction, par demandes et par réponses, sur les vertus de JÉSUS, Marie, Joseph. Comme Léon XIII de nos jours, il avait même fait graver des images de la Sainte Famille qu'il distribua dans toute la colonie : ce qui ne contribua pas peu à augmenter la piété tant parmi les Français que parmi les indigènes.